



RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT DES MANUSCRITS

REMARQUES PRÉALABLES

Les textes doivent être remis sous forme de fichier Word.

Si vous utilisez des polices spécifiques (alphabet non latin, phonétique, etc.), merci de nous le signaler.

Pour les partitions, illustrations, tableaux et autres graphiques, merci de penser à préparer ces documents dans des fichiers séparés au format tiff ou jpeg. Pour les partitions et les illustrations, les fichiers doivent impérativement être d'une résolution de 300 dpi minimum pour être exploitables à l'impression.

Dans la mesure du possible, vous vous serez assuré au préalable de l'acquisition des droits de reproduction des illustrations et des partitions, justificatifs à l'appui. Nous restons à votre disposition pour toute question à ce sujet.

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Remarques générales

Pour les ouvrages, il n'est pas nécessaire d'indiquer le nombre total de pages ; en revanche, pour les articles de revue ou de collectif, il faut en indiquer la pagination complète en bibliographie.

Dans la bibliographie comme dans les notes de bas de page, le prénom des auteurs et autres contributeurs doivent être inscrits en toutes lettres (et pas seulement l'initiale).

Chaque référence à une page ou à un volume est précédée des abréviations « p. » ou « vol. ». Pour les renvois bibliographiques, remplacer « cf. » par « voir », « in » par « dans ».

Toute citation ou tout renvoi doit faire l'objet d'une note de bas de page comprenant les informations nécessaires à son identification.

On peut trouver en note de simples renvois à des textes. Dans ce cas, vous êtes libre de faire figurer ou non ces références en bibliographie. En revanche, par souci scientifique, celle-ci doit comprendre les notices de tous les ouvrages / articles cités dans le corps du texte.

Notes de bas de page

Lorsqu'une référence est mentionnée pour la première fois, elle doit faire l'objet d'une notice complète, avec les mêmes informations qu'en bibliographie. Seule différence en note : on placera le prénom de l'auteur avant le nom.

Pour les mentions suivantes, et au sein d'un même chapitre ou d'un même article, on pourra se contenter de répéter le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre ou de l'article, puis *op. cit.* (pour une œuvre) ou art. cité (pour un article), et la page si c'est une citation.

Lorsqu'une référence est identique à celle de la note précédente, on note « *ibid.* » suivi du numéro de page.

Bibliographie

Elle est organisée par ordre alphabétique d'auteurs, et pour les auteurs dont plusieurs ouvrages sont cités, par ordre alphabétique de titres.

Dans le cas d'une réédition, la date de première édition doit être indiquée entre crochets immédiatement après le titre, pour un article comme pour un livre.

Voici quelques exemples de notices bibliographiques qui illustrent les normes à respecter (ordre et variété des informations, ponctuation) dans les cas les plus fréquents, étant entendu que certaines informations ne sont mentionnées que si l'édition utilisée est concernée (collection, nouvelle édition). Attention : il est important de respecter l'ordre des informations.

- Pour un ouvrage simple :

NOM (en petites capitales accentuées, sinon en minuscules) Prénom, *Titre*, lieu d'édition, éditeur, « collection », date.

Ex. : BRUN Paul, *Histoire des contrebasses à cordes*, Paris, La Flûte de Pan, 1982.

- Pour un ouvrage collectif :

NOM Prénom (dir.), *Titre*, lieu d'édition, éditeur, « collection », date.

Ex. : COTRO Vincent, CUGNY Laurent et GUMFLOWICZ Philippe (dir.), *La Catastrophe apprivoisée*, Paris, Outre Mesure, « Jazz en France », 2015.

- Pour une contribution à un collectif :

NOM Prénom, « Titre de l'article », dans Prénom Nom (dir.), *Titre du collectif*, lieu d'édition, éditeur, « collection », pagination.

Ex. : MOYSAN Bruno, « Franz Liszt et la pratique de l'arrangement », dans Nicolas Dufetel & Malou Haine (dir.), *Franz Liszt, un saltimbanque en province*, actes du colloque « Actualité de Franz Liszt » d'Angers, les 4-5 décembre 2005, Lyon, Symétrie, « Perpetuum mobile », 2007, p. 363-372.

- Pour un article de revue :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, date, pagination.

Ex. : FOURNIER Bernard, « Beethoven et la modernité », *Revue Europe*, n° 498, 1970, p. 87-98.

- Pour un ouvrage traduit en français :

NOM Prénom, *Titre français*, Prénom Nom (trad.), lieu d'édition, éditeur, « collection », date.

Ex. : DANTE Alighieri, *La Divine Comédie ou le Poème sacré* [1555], Claude Dandréa (trad.), Paris, Orizons, « Cardinales », 2013.